

Règlement du Club

La Commission Technique est, comme spécifié dans les statuts, responsable d'organiser les cours collectifs et d'en surveiller la bonne marche, en accord avec les coaches se charge de la formation des groupes d'élèves en début de saison à la fin de la première semaine et assure le bon déroulement des cours et de l'entraînement par la suite.

Cours collectifs

Le CPV met à disposition des enfants cotisants au club des cours collectifs chaque semaine durant la saison de septembre à avril. (Sauf vacances scolaires).

Pour les cours collectifs, les enfants sont intégrés dans les cours selon leur niveau. Le CPV propose un collectif par groupe et plusieurs petits groupes par semaine.

Les niveaux au CPV

Le CPV définit 7 niveaux au sein de son Club, à savoir :

- Débutants
- Groupe 6 Etoiles
- Groupe 5 Etoiles
- Groupe 4 ARP
- Groupe 3 ARP
- Groupe 2 ARP/ SIS
- Groupe 1 ARP/SIS

Les professeurs en collaboration avec le CT se réservent le droit, dans le but de faire progresser l'enfant, de changer celui-ci de niveau en cours de saison. Fin de saison le Club organise des tests « Etoiles » et aussi des tests SIS 6 et 5

Tests Etoiles :

Ecusson, 1er Etoile, 2ème Etoile, 3ème Etoile, 4ème Etoile

L'objectif des tests « Etoiles » étant d'évaluer le niveau des élèves suivant les cours du CPV, ces tests sont réservés exclusivement aux élèves présentés par le Cp Villars. Seules les exceptions accordées par le comité sont valables.

Déroulement des cours

Les coaches ainsi que les monitrices pour les cours collectifs et petits groupes sont proposés par le comité, assurent le bon déroulement des cours et de l'entraînement. L'utilisation de la glace doit se faire dans le respect de l'entraînement des autres membres présents.

Le comité et les coaches se réservent le droit **d'interdire l'accès à la patinoire !**

Utilisation de la glace

Heures attribuées au Cp Villars mardi et jeudi de 16h30-18h30

Il s'agit des heures des cours **Collectifs et PG** (petits groupes) L'accès à la glace durant ces heures est strictement réservé aux membres du Cp Villars qui loue la glace. A titre exceptionnel, des patineurs externes du Club peuvent avoir accès à la glace seulement avec l'accord du comité.

Les autres jours (heures patches:) ces heures sont mises à disposition des membres du CPV ainsi que des membres externes. Chaque enfant du CPV qui prend un cours soi midi ou soir à l'obligation de s'annoncer à la caisse de la patinoire quand elle prend des cours en PG (petits groupes ! Car celle-ci tient un décompte des « patches » C'est la commune qui un partenaire financier important pour le Club. L'horaire pouvant fluctuer, donc regarder les horaires de la semaine courante sous "patches"

En revanche si votre enfant prend des cours privées avec nos professeur vous devez réserver et paye les patches online sur le site du centre de sport.

<https://cdsvillars.ch/online/tableau-patinoire.php?d=ZwNIAF0jBF0mZN>

Compétitions

Peuvent participer à des compétitions uniquement les membres présentés par les coaches actuellement engagés par le CPV et suivant des cours officiels. Seules les exceptions accordées par le comité sont valables.

La participation des compétiteurs aux différentes compétitions est déterminée par la C.T., en fonction du niveau et des tests déjà effectués et de la compétition en question.

Les frais d'inscription aux compétitions sont à la charge des compétiteurs.

Le défraiement des coaches, selon un tarif préalablement défini, comprenant déplacement et repas sont également à la charge du patineur concerné.

Le comité, afin de favoriser nos patineurs, s'engage à prendre en charge l'Inscription d'une compétition (Championnat Vaudois) si les finance du club le permet.

Les frais d'inscription aux tests et compétitions sont à la charge des parents (tarifs séparés).

Villars, en septembre 2025